



Société Civile Professionnelle
Commissaires
aux **Comptes**

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
JEAN Christophe
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR
30 Boulevard de la Courtille

28000 – CHARTRES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2015

1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 6920 Z
Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté





Société Civile Professionnelle
Commissaires
aux **Comptes**

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
JEAN Christophe
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR
30 Boulevard de la Courtille

28000 – CHARTRES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 6920 Z
Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

=====

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Chambre consulaire, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conformément aux dispositions statutaires de votre chambre consulaire, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR VOTRE CHAMBRE CONSULAIRE

Membres du Bureau et administrateurs concernés :

Monsieur Philippe RENO, administrateur de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Daniel VIDY, secrétaire adjoint de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Madame Marie-Christine CHARRON, secrétaire adjointe de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et élue au C.F.A Interpro.

Monsieur Guillaume AUBRY, administrateur de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Jean-Pierre PIGEON, administrateur de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Roger ROBERT, secrétaire adjoint de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

CONVENTION N°1

Nature de la convention :

Participation au fonctionnement du centre de formation.

Modalités :

Votre Chambre consulaire a comptabilisé en charges 30 000.00 € au titre de sa participation au fonctionnement du centre de formation pour l'année 2015.

CONVENTION N°2

Nature de la convention :

Indemnité d'occupation des locaux, concernant l'extension du C.F.A.I. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est propriétaire des locaux.

Modalités :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a comptabilisé en produits 145 352.52 € au titre de cette indemnité d'occupation pour l'année 2015.

CONVENTION N°3

Nature de la convention :

Taxes ordures ménagères.

Modalités :

La Chambre de Métier et de l'Artisanat a comptabilisé en produits 19 738.57 € au titre de la répartition de la taxe des ordures ménagères des années 2013-2014 et 2015.

Fait au Coudray, le 13 juin 2016

E. MARSALY.
Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT



Société Civile Professionnelle
Commissaires
aux **Comptes**

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
JEAN Christophe
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR
30 Boulevard de la Courtille

28000 – CHARTRES

=====

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

=====

1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 6920 Z
Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

=.=.=.=.=

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre chambre consulaire à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

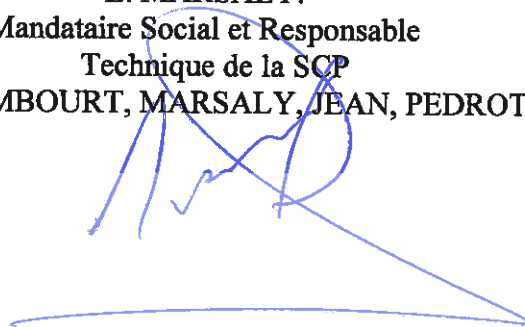
III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Coudray, le 13 juin 2016.

E. MARSALY.
Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT



BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ET
ANNEXE

Bilan Actif

	31/12/2015		31/12/2014	
	Brut	Amort. & dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	31 833	31 027	806	693
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	402 485	189 133	213 352	222 690
Constructions	12 544 234	3 700 915	8 943 319	9 388 053
Installations techniques, matériel et outillage Industriel	8 387	8 319	67	475
Autres	689 723	506 308	183 414	208 215
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 991 635		1 991 635	217 025
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	38 874		38 874	28 874
Créances rattachées à des participations	108		108	108
Autres titres immobilisés	52 173		52 173	55 606
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISE	15 859 451	4 435 703	11 423 748	10 121 739
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	317 137	29 453	287 684	262 384
Autres créances	846 218		846 218	1 088 471
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	826 274		826 274	2 852 037
Charges constatées d'avance (3)	19 155		19 155	19 720
ACTIF CIRCULANT	3 008 783	29 453	2 979 330	4 222 612
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL	18 868 234	4 465 156	14 403 078	14 344 351

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an (brut)
 (3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2015		31/12/2014	
	Net	Net	Net	Net
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport	924 898		924 898	924 898
Ecart de réévaluation	377 004		377 004	822 000
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 793 714		1 793 714	1 694 322
Report à nouveau				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	103 753		103 753	-48 035
Subventions d'investissement	7 083 446		7 083 446	7 118 131
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	10 282 815		10 282 815	10 531 283
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances contrônées				
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	75 016		75 016	79 095
Provisions pour charges				
PROVISIONS	75 016		75 016	79 095
DETTES FINANCIERES (1) (3)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	819 798		819 798	935 713
Emprunts et dettes financières divers	5 326		5 326	3 174
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 078		398 078	187 533
Dettes fiscales et sociales	2 650 019		2 650 019	2 580 644
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	18 132		18 132	15 099
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance	153 953		153 953	11 810
DETTES (4)	4 045 246		4 045 246	3 733 973
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL	14 403 078		14 403 078	14 344 351

(1) Dont à plus d'un an
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
 (4) Dont emprunts participatifs

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
 28530 LE COUDRAY
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cedex
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 63 27
 SIRET 523 156 100 0017

Compte de Résultat

	31/12/2015		31/12/2014	
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	8		8	3 576
Production vendue (biens)	470		470	465
Production vendue (services)	1 140 701		1 140 701	1 103 963
Chiffres d'affaires nets	1 141 180		1 141 180	1 198 004
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 097 279	1 181 464
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			97 986	28 780
Autres produits			1 010 743	1 091 111
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			3 347 187	3 499 358
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			1 322 632	1 572 111
Impôts, taxes et versements assimilés			182 832	178 023
Salaires et traitements			1 028 560	1 071 221
Charges sociales			474 375	495 784
Dotations aux amortissements sur immobilisations			493 586	493 022
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 000	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			158 351	121 405
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)			3 665 377	3 981 792
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)			-318 189	-482 433
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			13 070	
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			13 624	1 379
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			214	811
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			13 837	2 190
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			37 308	42 102
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			37 308	42 102
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-23 471	1 788
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			-354 790	-479 645

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2015		31/12/2014	
	Total	Total	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion			1 440 042	80 038
Sur opérations en capital			363 021	351 984
Reprises sur provisions et transferts de charges			34 609	46 337
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			1 837 672	1 678 359
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			54 194	39 440
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			542	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			24 453	34 609
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			79 189	74 049
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			1 758 483	1 604 310
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			3 898 697	3 979 907
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			3 794 944	4 047 942
BÉNÉFICE OU PÉRIE (Total des produits - Total des charges)			103 753	-68 035

- (1) Dont produits sur exercices antérieurs
(2) Dont charges sur exercices antérieurs
(3) Dont produits entreprises liées
(4) Dont intérêts entreprises liées
(5) Dont Crédit-bail mobilier
(6) Dont Crédit-bail immobilier

S.T.P. COLOMBIENS SAISANTS AUX COMPTES
FRANÇOIS CHARTRES
11 Chemin de Coupé
28010 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 33 30 52

Siret : 523 163 53 00227



Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 Juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations non décomposables : Bénéficiant des mesures de tolérance, la Chambre a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Immobilisations décomposables : Depuis le 1^{er} Janvier 2006, les immobilisations suivantes font l'objet d'un plan d'amortissement distinct pour chacun de leurs composants :

- .Immeuble Boulevard de la Courtille.
- .Immeuble rue Victor Gilbert.
- .Extension CPAI 1^{ère} tranche.
- .Extension CPAI 2^{ème} tranche.

Pour les Immeubles du Boulevard de la Courtille et de la rue Victor Gilbert, existants au 1^{er} Janvier 2006, il a été retenu la méthode prospective de réévaluation des valeurs nettes comptables à cette date.

Pour ces deux immeubles, les modalités d'amortissement sont les suivantes :

Immeuble Boulevard de la Courtille	Répartition de la valeur nette		Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement résiduelle appliquée
	Comptable	Comptable		
- Gros œuvre – Structure	60 %		50 ans	26 ans
- Façades – Eanchéité	20 %		35 ans	11 ans
- Installations générales techniques	20 %		35 ans	11 ans

S.C.R.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRANÇOIS MARTIN SAUJENET, PEP. ST
1, rue du Chemin de Couppe

28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 33 33 02

Site : 023 33 31 47

Règles et méthodes comptables (suite)

Les agencements n'ont pas été revalorisés, dans la mesure où ils faisaient déjà l'objet antérieurement d'une comptabilisation et d'un amortissement distinct.

Immeuble CFE Victor Gilbert	Répartition de la valeur nette comptable	Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement résiduelle appliquée
- Gros œuvre – structure	60 %	50 ans	32 ans
- Facades – éanchéité	20 %	35 ans	17 ans
- Installations générales	20 %	30 ans	12 ans
Techniques			

L'immeuble CFA des Chaises entité à l'actif le 1^{er} Janvier 1973 est inscrit à l'actif pour sa valeur d'origine de 138 042,59 €.

A cette valeur, sont venus s'ajouter :

- en 2008, le rachat de la quote-part indivise (50 %) de la CCI pour un montant de 100 000 € et l'indemnité de résiliation du bail emphytéotique auprès de l'OPHLM Chartres Habitat pour un montant de 121 550 €,
- en 2009, le coût de la réfection de la toiture pour un montant de 48 642,73 €.

Le poste Immeuble CFA des Chaises d'un montant total ainsi porté à 408 235,32 € a été amorti à compter du 1^{er} Janvier 2009 selon les modalités suivantes :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement résiduelle pratiquée
- Gros œuvre – structure	60 %	50 ans	16 ans
- Facades – éanchéité	20 %	35 ans	5 ans
- Installations générales	20 %	35 ans	5 ans
Techniques			
- Réfection toiture	/	10 ans	7

L'immeuble extension du CFAI 1^{ère} tranche a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1^{er} septembre 2006.

La décomposition a été effectuée sur la base des marchés de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les deux premiers immeubles soit :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros œuvre – structure	45,05 %	50 ans
- Facades – éanchéité	15,37 %	35 ans
- Installations générales techniques	37,13 %	30 ans
- Agencements	2,45 %	10 ans
100,00 %		
- Mobilier – Matériel		15 ans

S.C.I.P de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRANÇOIS MARSALY-JEAN-PIERRE
1, rue du Chemin de Couppe

28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX

Tél. 02 37 29 41 40 - Fax 02 37 29 41 41

S. 99 073 153 1

FITECO

Règles et méthodes comptables (suite)

L'immeuble extension du CFAI 2^{ème} tranche a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1^{er} septembre 2010.

La décomposition a été effectuée sur la base des éléments connus à ce jour de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les autres immeubles soit :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros œuvre – Structure	28,10 %	50 ans
- Facades – Eanchéité	26,85 %	35 ans
- Installations générales techniques	37,03 %	30 ans
- Agencements	8,02 %	10 ans
100,00 %		
- Mobilier – Matériel		15 ans

Les agencements cm28 au CFAI a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1^{er} Janvier 2013.

La décomposition a été effectuée sur la base des éléments connus à ce jour de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les autres immeubles soit :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros œuvre – Structure	54,30 %	35 ans
- Installations générales techniques	45,29 %	35 ans
100,00 %		

L'immeuble extension du CFAI 3^{ème} tranche est en cours au 31/12/2015

Les frais engagés au titre de la 3^{ème} tranche s'élevaient à 1 991.634,59 € et ont été comptabilisés en immobilisations en cours.

- Le montant des avances sur subventions s'élève à 2.273.320,50 € et se décompose de la façon suivante :
- Conseil Régional : 2.040.000 €
 - Conseil Départemental : 100.000 €
 - Com'Com de 3 rivières : 16.084,50 €
 - Com'Com Beauce Alnénoise : 7.094 €
 - Com'Com Beauce Yvonne : 10.142 €
 - Droit additionnel : 100.000 €

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

S.C.I.P de COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRANÇOIS MARSALY-JEAN-PIERRE

1, rue du Chemin de Couppe

28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX

Tél. 02 37 29 41 40 - Fax 02 37 29 41 41

S. 99 073 153 1

FITECO

FITECO

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	72 831	829	41 827	31 833
Immobilisations corporelles	14 114 566	1 798 741	156 843	15 756 464
Immobilisations financières	94 598	10 000	3 434	91 154
TOTAL	14 271 985	1 799 570	212 104	15 859 451

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	72 139	716	41 827	31 027
Immobilisations corporelles	4 078 107	492 871	166 301	4 404 676
Autres immobilisations financières				
TOTAL	4 150 245	493 586	208 129	4 435 703

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels sd	24 776	24 776	0	1 an
Terrain courtillie	7 057	6 251	806	1 an
Terrain rue V. Gilbert	42 686	0	42 686	Non amortiss.
Agencements terrain rue Victor Gilbert	22 867	0	22 867	Non amortiss.
Immeuble bd courtillie	336 932	189 133	147 799	de 5 à 50 ans
Construction V. Gilbert	442 332	287 726	154 606	de 16 à 38 ans
Immeuble cfa chaises	205 806	113 600	92 207	de 16 à 42 ans
Extension c.f.a.l. 1ère tranche	408 235	281 846	126 389	de 16 à 16 ans
Extension c.f.a.l. 2e tranche	6 143 778	1 959 327	4 184 451	de 10 à 50 ans
Aménagement parking cfa.l	5 113 133	989 279	4 123 854	de 10 à 50 ans
Agencements on28 au cfa.l	174 292	55 709	118 583	15 ans
Matériel et outillage	156 657	13 428	143 230	35 ans
Install. gene. agenc. ameneg. div.	8 319	8 319	0	de 1 à 10 ans
Aménagement voirie rue ch. l. douin	349 446	239 289	110 157	de 2 à 10 ans
Agencements cfa	21 000	4 348	16 652	15 ans
Matériel de transport	14 679	14 526	154	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique sd	26 064	26 064	0	5 ans
Matériel de bureau	9 480	2 569	299	de 1 à 5 ans
Matériel informatique	9 002	478	19 426	de 3 à 5 ans
Mobilier	97 734	78 308	19 426	de 3 à 5 ans
Mobilier salle cfa formation pre qualif	134 768	114 785	19 983	de 3 à 10 ans
Mobilier sd	29 158	16 741	12 417	10 ans
Travaux 2eme tranche	4 527	3 850	676	10 ans
	1 991 635	0	1 991 635	Non amortiss.
TOTAL	15 768 297	4 435 703	11 332 594	

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	52 173		
Actif circulant et charges d'avance	1 182 509	1 182 509	
TOTAL	1 234 682	1 182 509	52 173

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	40 394
Clients et comptes rattachés	13 440
Autres créances disponibles	9 882
TOTAL	63 716

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Stocks et en-cours	83 235		83 235	
Comptes de tiers		29 453		
Comptes financiers				
TOTAL	83 235	29 453	83 235	

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
 1, rue de la République
 28000 LE COUDRAY

B.P. 90269 - 28001 CHARTRES Cédex

Tel : 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 33 66 61

Site : 023 169 53 0327

Notes sur le bilan passif

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Culture
Provisions réglementées	79 095		4 079		75 016
Provisions pour risques et charges					
TOTAL	79 095		4 079		75 016

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	819 736	120 144	533 438	166 156
Dettes financières diverses	5 326	5 326		
Fournisseurs	398 078	398 078		
Dettes fiscales et sociales	2 650 019	376 699	2 273 321	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	18 132	18 132		
Produits constatés d'avance	153 953	153 953		
TOTAL	4 045 245	1 072 332	2 805 759	166 156

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 716
Emprunts et dettes financiers divers	63 477
Fournisseurs	157 457
Dettes fiscales et sociales	16 197
Autres dettes	
TOTAL	239 847

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance	239 847

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Tableau de variation des capitaux propres

Nature	Fonds propres au 31/12/2014	Affectation Assemblée Générale ordinaire Annuelle du 23 juin 2015	Fonds propres au 31/12/2015
Dotation initiale	655 293		655 293
Dévolution boni liquidation APAREL	269 605		269 605
Réserves pures	840 577	(165 003)	675 574
Réserves déduites - travaux cfa	673 745		673 745
Réserves de droit additionnel déduites aux investissements futurs cm	822 000	(444 996)	377 004
Réserves déduites pour la reconstitution IDR secteur distinct	180 000	264 395	444 395
Report à nouveau	39 697	(39 697)	0
Résultat	(2014) (68 035)	68 035	(2015) 103 753
	3 413 152		3 199 369

S.I.R. de Commerce au 31/12/2015
FRANÇOIS-CHARLES-JEAN-PIERRE
1, rue du Charmin de Coupé
28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 61 40 - Fax 02 37 35 99 52
Site : 923 169 159 2217

Tableau de variation des subventions d'investissement

	Subventions d'investissement au 31/12/2013	Subventions d'investissement nouvelles	Subventions d'investissement au 31/12/2014
Subventions d'investissement	9 494 284	534 298	10 028 582
Subventions d'investissement reprises au compte de résultat	(2 376 152)	(568 983)	(2 945 136)
	7 118 131		7 083 445

Autres informations

Indemnités de fin de carrière	Montant
Les indemnités de fin de carrière dues au personnel au 31/12/2015 s'élevaient à :	51 735 €
Les charges sociales afférentes s'élevaient à :	23 280 €
TOTAL	75 016 €

Secteur distinct des Artisanales
Au 31/12/2015 le montant cumulé des déficits fiscaux restant à reporter s'élevait à 634,183 €
Au 31/12/2015 le secteur distinct a dérogé comptablement un bénéfice de 56.162,62 € contre un bénéfice de 25.150,20 en 2014.

Intérêts sur emprunts	Montant
Les intérêts restant à courir sur emprunts au 31/12/2015 s'élevaient à :	125 038 €
TOTAL	125 038 €

S.C.P. des COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRANKBOURTI-MARSALY-JEAN-PEL OT

1, rue du Chemin de Couppe

28630 LE COUDRAY

B.P. 90062 - 28001 CHARTRES Cédex

Tél. 02 37 33 51 40 - Fax 02 37 35 95 62

Site : 023 166 153 00027



FITECO



FITECO

TAXE D'APPRENTISSAGE

Collecte de taxe d'apprentissage	Montants 2015
Sommes collectées en tant que Chambre délégataire habilitée	105 916,00 €
Produits de gestion : collecte de taxe d'apprentissage	1 656,29 €
Taxe d'Apprentissage utilisée pour 2015	
7481 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - fonctionnement	4 097,68 €
134181 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - investissement	0,00 €
Total de la Taxe d'Apprentissage utilisée	4 097,68 €
Collecte de la CMAD 28	4 097,68 €
Report de T.A. au 31/12/2015	0,00 €

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Reversements effectués	Montants 2015
75711 Droit fixe	783 966,00 €
74871 Droit Additionnel	158 605,00 €
441900 Avance sur subvention 3è tranche*	50 000,00 €
Total ressources issues de la TFCM	992 571,00 €
75731 Péréquation de taxe provenant de la APCMA	0,00 €
75732 Péréquation de Taxe provenant de la Chambre de niveau régional	0,00 €

Reversements par la CRMA de la Région Centre à la CMAD 28	Montants 2015
Subvention de l'Etat pour les actions économiques (DEVECO)	25 768,00 €
Subvention de l'Etat pour les actions relatives à l'Apprentissage	15 000,00 €
Subvention de la Région	167 584,05 €
Subvention enquête EGIDA CNIDEP	0,00 €
TOTAL	208 352,05 €

* Montant du droit additionnel 2015 via la CRMAC pour la 3ème tranche des travaux en attente

Sera versée au compte 134171 (Financement d'un actif par du Droit Additionnel Supplémentaire)

dès que les travaux seront achevés et qu' l'amortissement débitera

TABLEAU FINANCIER

VARIATIONS DES EMPLOIS	2015	2014	VARIATIONS DES RESSOURCES	2015	2014
Acquisitions d'éléments d'actif immobilisé	1 799 570,23	195 417,64	Capacité d'autofinancement de l'exercice	230 781,44	75 373,26
Logiciels et licences	829,20	2 570,52	Logiciels et licences	14 233,61	2 144,60
Constructions		0,00	terrain	10 800,00	0,00
Installations techniques, matériel & Outillages		0,00			
Installation et aménagements divers	1 878,00	16 526,64	Installation et aménagements divers		
Matériel de transport		0,00	Matériel de transport		
Matériel de bureau		0,00	Matériel de bureau		
Matériel informatique	7 008,00	21 796,08	Matériel informatique		
Mobilier	5 245,14	14 174,90	Mobilier		
Autres immobilisations			Autres immobilisations		
Immobilisations en cours (Travaux facturés dans l'exercice)	1 774 609,89	140 349,50	Immobilisations en cours (Travaux facturés dans l'exercice)	0,00	0,00
Immobilisations financières	10 000,00	0,00	Immobilisations financières (remboursement proclia)	3 433,61	0,00
Réduction des capitaux propres	0,00	16 084,50	Augmentation des capitaux propres	0,00	0,00
Subventions d'investissement - Conseil Régional	0,00	16 084,50	Subventions d'investissement - Conseil Régional	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Taxe d'Apprentissage	0,00	
			Subv. d'investissement - Organisme gestionnaire	0,00	
			Subv. d'investissement - Droit Additionnel supplémentaire	0,00	
			Subv. d'investissement - Autres organismes	0,00	
Remboursements de dettes financières	115 283,65	110 621,24	Augmentation des dettes financières	0,00	0,00
Total des Emplois	1 914 853,88	1 174 172,88	Total des Ressources	245 015,05	75 373,26
Variation du Fonds de Roulement			Variation du Fonds de Roulement	1 669 838,83	246 750,12

Capacité d'autofinancement de l'exercice	2015	2014
Résultat de l'exercice	103 752,71	-68 035,39
Dotations aux amortissements et aux prov. Sauf circul	493 586,49	493 247,86
Quote-part des subv. virées au compte de résultat	-352 220,69	-349 839,21
Reprise sur provision pour charges sauf actif circulant	-4 078,82	
Produits de cession des éléments d'actif cédés	-10 800,00	0,00
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	541,75	0,00

	2015	2014	Variations
Fonds de Roulement	-246 178,55	1 423 660,28	-1 669 839 €
Fonds de Roulement en mois de fonctionnement	-0,78	4,22	-5,00
Besoin en Fonds de Roulement	-2 072 456,39	-1 428 376,60	-644 080 €
Trésorerie	1 826 277,84	2 852 036,88	-1 025 759 €

Charges totales

3 794 944,01 4 047 942,41

INDEMNITES DES PERSONNELS

	Montant 2015
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	75 607,00 €
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion)	0,00 €
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectifs et de résultat)	0,00 €
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels (Arbre de Noël)	2 266,30 €
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique) (médaille du travail, cadeau naissance)	1 167,04 €
TOTAL	79 040,34 €

Frais de déplacements de missions et réceptions et de représentation

	Déplacements (1)	Missions (Repas + hébergement)	Réceptions	Frais de représentation
Président	0,00	0,00	321,20	5 071,15
Bureau hors Président	2 900,08	0,00	0,00	0,00
Membres élus hors Bureau	1 274,58	0,00	0,00	
TOTAL	4 174,66	0,00	321,20	5 071,15

INDEMNITES DE FONCTIONS ET VACATIONS

	Indemnités de fonction	Vacations	TOTAL
Président	22 908,48 €		22 908,48 €
Trésorier	5 128,68 €		5 128,68 €
Bureau hors Président et trésorier		8 988,96 €	8 988,96 €
Membres élus hors Bureau		4 074,27 €	4 074,27 €
TOTAL	28 037,16 €	13 063,23 €	41 100,39 €